UFAP
UNSa Justice

ÉLECTIONS Professionnelles

Du 3 au 10 décembre 2026

JE VOTE UFAP UNSa Justice

UNSa Justice

L'action utile !

CSA DISP BORDEAUX / CAPL

Le mot DE NOTRE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

UR UFAP UNSa JUSTICE DE BORDEAUX

Particularités de notre région

≈ 3 500
Personnels

134,20 %
Taux d'occupation global

+ de 1 700
places manquantes (1 735)

8 576
détenus (7 182 hébergés)



L'UFAP UNSa Justice force de contestation et de propositions.

Nicolas MATTIONI

Être à vos côtés, ce n'est pas un slogan. C'est un engagement que nous prenons chaque jour

Comme vous, nous connaissons les réalités du terrain. Les journées qui s'allongent, les effectifs qui manquent, les situations parfois tendues, la fatigue qui s'accumule et ce sentiment, trop souvent, de ne pas être entendus malgré notre investissement.

C'est précisément pour cela que nous avons choisi de nous engager.

À l'Union Régionale UFAP UNSa Justice de Bordeaux, nous croyons qu'un syndicat doit avant tout être proche des personnels. Un syndicat qui répond présent lorsqu'un collègue en a besoin, qui accompagne sans juger, qui défend sans jamais baisser les bras et qui agit avec sérieux plutôt qu'avec de grandes promesses.

Notre force, ce sont les femmes et les hommes qui s'investissent chaque jour dans les établissements et les services de toute la région de Bordeaux.
Ils connaissent vos difficultés parce qu'ils partagent le même quotidien. Ils sont là pour vous écouter, vous conseiller et défendre vos droits avec conviction.

Les défis qui nous attendent sont nombreux. Améliorer nos conditions de travail, obtenir des effectifs à la hauteur des missions, défendre notre pouvoir d'achat, renforcer la sécurité et faire reconnaître notre engagement sont des combats que nous continuerons à mener avec détermination.

Je suis convaincu d'une chose : rien ne se construit seul. Les avancées que nous obtenons sont le fruit d'un travail collectif et de la confiance que vous nous accordez.

Les prochaines élections professionnelles seront l'occasion de choisir celles et ceux qui porteront votre voix. **Avec toute l'équipe de l'UFAP UNSa Justice de Bordeaux, je prends un engagement simple : rester fidèle à ce qui fait notre identité : être présents, accessibles et toujours à vos côtés.**

Parce qu'au-delà des élections, ce sont vos droits, vos conditions de travail et votre avenir que nous défendons.
Merci pour votre confiance.



L'UFAP UNSa Justice ne simule pas le rapport de force, elle l'exerce ! **SEULE organisation à proposer depuis des années des formes de contestation concrètes.**

UN SYNDICAT FORT, C'EST UN SYNDICAT QUI S'ASSUME !

L'administration pénitentiaire traverse une crise sans précédent : surpopulation record, effectifs insuffisants, violences en hausse, conditions de travail dégradées, reconnaissance absente, réformes imposées sans moyens… Pendant que certains commentent, **l'UFAP UNSa Justice agit, revendique et se bat.**

Nous ne défendons ni une catégorie, ni un métier, ni un territoire, mais **TOUS les personnels. Notre combat est celui de tous.**

Nous refusons une administration qui exige toujours plus en donnant toujours moins, les réformes d'affichage et les économies faites sur ceux qui assurent chaque jour une mission essentielle.

Nous continuerons d'exiger des recrutements massifs, une vraie reconnaissance salariale et statutaire, des conditions de travail dignes et une politique construite sur les réalités du terrain.

Notre indépendance est notre force !
Voter UFAP UNSa Justice, c'est choisir l'action et un syndicalisme qui ne renonce jamais.

Le Secrétaire Général, Alexandre CABY



Vos priorités sont nos combats

LES REVENDICATIONS DE L'UFAP UNSa JUSTICE

Malgré **une surpopulation pénale exponentielle, des carences graves en effectifs tous corps confondus, des métiers qui usent, qui blessent et qui parfois tuent,** les Personnels pénitentiaires continuent à réussir là où l'ensemble de la société a échoué avant eux et cela, sans moyens, sans soutien institutionnel et sans reconnaissance.

Assez de mépris !

FACE À UN POUVOIR D'ACHAT QUI SE DÉGRADE :

Entre 2022 et 2023, le gouvernement a procédé à deux revalorisations du point d'indice de +3,5 % en juillet 2022 et de +1,5 % en juillet 2023. Ces hausses, présentées comme un effort significatif, ont été rapidement absorbées par l'inflation, qui a dépassé 10 % cumulés sur la période. ***Résultat :*** *le traitement indiciaire réel des fonctionnaires a continué de baisser, année après année. En 2026, la situation est devenue inacceptable : certains agents perçoivent un traitement indiciaire inférieur au SMIC, leur rémunération n'atteignant le minimum légal que grâce à l'indemnité différentielle. Autrement dit, l'État employeur compense artificiellement des grilles indiciaires devenues obsolètes, au lieu de les revaloriser.*

Des **grilles indiciaires ambitieuses** et largement réévaluées, la fin du recours à l'indemnité différentielle et un point d'indice indexé sur l'inflation.

Le rétablissement de la GIPA, des durées dans les échelons de 2 ans maximum en moyenne, la revalorisation de la PSS, de l'ICP, de l'IFO et de l'IFSE, le paiement des heures supplémentaires et leur défiscalisation pour tous les corps.

FACE À UNE SÉCURITÉ DÉFAILLANTE :

La **création d'Établissements Spécialisés et Adaptés** (ESA) dans chaque région et en Outre-Mer, une évaluation individualisée du potentiel de dangerosité de chaque détenu, la fin du travail isolé par la mise en place du travail en équipes mobiles et des EPI adaptés à la morphologie de chacune et de chacun. Protéger l'agent ne dispense pas d'organiser la détention !

FACE AU MANQUE CRIANT D'EFFECTIFS :

Un **recrutement massif,** des organigrammes de référence pour tous les corps avec une clause de revoyure annuelle et un **Observatoire paritaire permanent des effectifs.**

POUR LE RESPECT DES OBLIGATIONS EN MATIÈRE DE SANTÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL :

Une filière autonome de prévention, la **8e semaine de congés pour tous, l'autonomie de service** afin de remettre celui-ci dans les mains des agents et la fin des modes dégradés.

POUR LA VALORISATION DU STATUT ET DE LA CARRIÈRE :

L'abrogation de la loi de transformation de la fonction publique, le rétablissement des CAP pour la mobilité et l'avancement et l'élargissement du statut spécial à tous les personnels pénitentiaires.

L'UFAP UNSa JUSTICE DIT NON !

- **NON** aux 5 000 vacances de postes, tous corps et grades.
- **NON** aux heures non payées ou écrêtées.
- **NON** à l'indignité de nos conditions de travail, à la surpopulation pénale et aux 5 000 agressions annuelles
- **NON** à la contractualisation de nos métiers.

L'UFAP UNSa JUSTICE ACCUSE !

- L'administration d'inertie en matière de recrutement.
- L'administration d'organiser une forme de travail dissimulé.
- L'administration de bafouer son obligation de garantir notre santé et notre sécurité.
- L'administration de participer à la casse du service public pénitentiaire.

Un changement de CAP radical s'impose !

POUR UNE RETRAITE DIGNE DE CE NOM :

Le maintien du système de répartition, le départ à 52 ans pour les corps dits « super actifs » et 62 ans pour les corps dits « sédentaires ». L'extension du 1/5e à tous les personnels pénitentiaires. Le passage du 1/5e au 1/4e et son déplafonnement pour les personnels de surveillance.

POUR L'INSERTION ET LA PROBATION :

Une Direction autonome de l'Insertion et de la Probation et la consécration des missions des SPIP comme appartenant pleinement au domaine régalien de l'État.

POUR UNE VÉRITABLE FORMATION :

Initiale et continue, intégrée aux cycles de travail. Se former est un droit et ne doit plus coûter des heures aux agents.

POUR L'ACTION SOCIALE :

Une vraie politique du logement, des places en crèche adaptées à nos horaires et des aides à la hauteur de la détresse sociale.

POUR L'ÉGALITÉ RÉELLE EN OUTRE-MER :

La création des mêmes structures et missions qu'en Hexagone (ERIS, équipe cynotechnique, UHSI, UHSA, EPM, ESA) et la reprise des extractions judiciaires par l'administration pénitentiaire.

La seule réaction possible face à une administration qui fait la sourde oreille, c'est le COMBAT SYNDICAL !
UNIE, DYNAMIQUE et TOURNÉE VERS L'AVENIR

CSA DISP BORDEAUX / CAPL

UFAP
UNSa Justice

Nos engagements en région

Je m'appelle **Bruno Renouleaud.** J'exerce à la **Maison d'arrêt de Saintes** depuis 2009.
Depuis plusieurs années, **je suis également Délégué de Région au sein de l'Union Régionale de Bordeaux pour UFAP UNSa Justice.** Cet engagement syndical est avant tout une conviction : défendre les personnels, porter leur parole et obtenir des avancées concrètes pour notre profession.

Au quotidien, je connais les réalités de notre métier : les contraintes, les responsabilités, les difficultés liées au manque d'effectifs, aux conditions de travail et aux exigences toujours plus importantes qui pèsent sur les personnels. Je partage ces réalités avec vous et je suis convaincu que seule une représentation syndicale forte, compétente et déterminée permet de faire évoluer nos conditions de travail.

- La reconnaissance du travail et de l'engagement de tous les personnels.
- L'amélioration de nos conditions de travail et de notre sécurité.
- La défense de nos droits et de nos acquis sociaux.
- Une écoute permanente des agents, sans distinction de grade ou de fonction.
- Un dialogue franc avec l'administration, dans le seul intérêt des personnels.

Mon engagement repose sur des valeurs simples : **proximité, disponibilité, transparence et efficacité.**

Être représentant du personnel ne consiste pas seulement à intervenir lorsque les difficultés apparaissent. C'est être présent chaque jour, accompagner les collègues, défendre chaque dossier avec sérieux et porter nos revendications avec détermination. Je continuerai à représenter chacun d'entre vous avec la même implication, la même exigence et la même volonté d'obtenir des résultats.

L'UFAP UNSa Justice est un syndicat indépendant, responsable et combatif. Ensemble, nous continuerons à faire entendre la voix des personnels et à défendre notre profession.

Le jour du scrutin, je vous invite à nous accorder votre confiance et à voter UFAP UNSa Justice.

Parce que votre confiance est notre force, continuons ensemble à défendre nos droits, notre métier et notre avenir.

Nos actions







Unie, Dynamique, tournée vers l'avenir !

UFAP
UNSa Justice

ÉLECTIONS Professionnelles

Du 3 au 10 décembre 2026

JE VOTE UFAP UNSa Justice

UNSa Justice
L'action utile !

Les listes

Liste CSA DISP



1
Christophe Poirel
BCPEN
MC Saint-Martin-de-Ré



2
Nicolas Mattioni
SVT BGD
CP Bordeaux-Gradignan



3
Samuel Buchon
BCPEX
PREJ 40



4
Ronan Roudaut
BCPEX
CP Bordeaux-Gradignan



5
Roxane Mitteau
MAJEX
MA Rochefort



6
Bruno Renouleaud
MAJEX
MA Saintes



7
Dimitry Penalba
BCPEN
CP Mont-de-Marsan



8
Isabelle Gosez
AA
CD Bedenac



9
Laurie Gastrin
CPIP
SPIP 40



10
Emilie Rouillon
SVTE BGD
MC Saint-Martin-de-Ré



11
Franck Lagana
CDC
CD Neuvic



12
Olivier Veteau
TECHNICIEN
MC Saint-Martin-de-Ré

Liste CAPL



1
Samuel Buchon
BCPEX
PREJ 40



2
Nicolas Mattioni
SVT BGD
CP Bordeaux-Gradignan



3
Christophe Poirel
BCPEN
MC Saint-Martin-de-Ré



4
Bruno Renouleaud
MAJEX
MA Saintes



5
Dimitry Penalba
BCPEN
CP Mont-de-Marsan



6
Karine Bressand
MAJEX
CP Bordeaux-Gradignan



7
Samuel Berhault
BCPEX
SPIP 87-23



8
Loïc Bordin
BCPEN
CP Mont-de-Marsan

FLASHEZ-MOI

ET SUIVEZ-NOUS !

Unie, Dynamique, tournée vers l'avenir !

TÉLÉCHARGEZ
NOTRE APPLICATION DÈS MAINTENANT

Disponible sur App Store

Disponible sur Google play